



Angers, le 15 juillet 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Je viens d'être interpellé en urgence par plusieurs acteurs locaux et nationaux engagés dans la lutte contre les mouvements sectaires (Ligue des Droits de l'Homme, Le Centre Contre les Manipulations Mentales et le Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire) sur un projet de déménagement de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) le 17 juillet prochain.

Selon ces associations, la MIVILUDES aurait à déménager précipitamment d'ici au 17 juillet sans que les nouveaux locaux ne soient en mesure d'accueillir ses personnels, ses archives et sa documentation.

Cette décision qui affaiblirait la MIVILUDES est totalement contradictoire avec le rapport remis à M. le Président du Sénat le 7 juillet 2020 au nom de la commission d'enquête sur les réponses apportées par les autorités publiques au développement de la radicalisation islamiste et les moyens de la combattre, qui préconisait comme mesure prioritaire « *le rétablissement de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES)* ».

C'est pourquoi je vous saurai gré de bien vouloir vous saisir personnellement de cette question de toute urgence afin de suspendre immédiatement ce déménagement, puis de relancer une action forte et résolue de notre pays contre les phénomènes sectaires.

Je vous en remercie par avance et vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma plus haute considération.

**Joël BIGOT**

**JOËL BIGOT**  
*SENATEUR*  
*DE MAINE ET LOIRE*

**Hôtel de Matignon**  
**Monsieur Jean CASTEX**  
**57 rue de Varenne**  
**75700 PARIS**